se coupa le nez et fut imitée par toutes les autres religieuses, au nombre de quarante. Les infidèles, irrités, les mirent toutes à mort. Ce récit a été traité de légende par plusieurs historiens et on ignore s'il est exact, et, dans cette dernière hypothèse, si c'est au VIIIe, au IXe ou au Xe siècle que cet événement est arrivé.

**EUSÉBIEN** s. m. (eu-zé-bi-ain). Hist. relig. Membre d'une secte arienne du XIVe siècle, qui reconnaissait pour chef Eusèbe de Nicomédie.

**EUSÉLIE** s. f. (eu-zé-lî). Bot. Syn. d'EYZÉLIE.

**EUSÉMIE** s. f. (eu-zé-mî — du gr. *eu*, bien; *sêma*, signe). Méd. Ensemble de symptômes favorables dans une maladie.

**EUSIOIS, OISE** s. et adj. (eu-zi-oi, oi-ze). Géogr. Habitant de la ville d'Eu; qui appartient ou a rapport à la ville d'Eu ou à ses habitants : *Les* EUSIOIS. *Epouser une* EUSIOISE. *Fréquenter la société* EUSIOISE.

**EUSITIUS ou EUSICE**, ermite français, né à Périgueux, mort fort âgé vers 540. Il fut vendu, au Ve siècle, par ses parents, que la misère réduisait à cette extrémité, à l'abbé du monastère de Parpeçay, dans le Berry. Son maître, touché de sa soumission et de ses vertus, le fit instruire et ordonner prêtre. Bientôt après, il se bâtit un ermitage sur les bords du Cher et y vécut dans la solitude et dans la pratique des plus grandes austérités. En 531, il fut visité par Childebert, roi de Paris, à qui il annonça qu'il vaincrait Amalric, roi des Visigoths, et qui s'engagea à élever à son retour une basilique à l'endroit même où le saint ermite avait marqué le lieu de sa sépulture. Ce vœu fut accompli, et une ville s'amassa peu à peu autour de l'église; c'est celle de Selles-sur-Cher.

**EUSKIRCHEN**, ville de la Prusse rhénane, gouvernement et à 33 kilom. S.-O. de Cologne, ch.-l. du cercle de son nom, près de l'Erft; 3,275 hab. Manufacture de draps et de tapis de laine; fabrique de potasse.

**EUSOME** s. m. (eu-so-me — du gr. *eu*, bien; *soma*, corps). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant six espèces, dont trois d'Europe et trois d'Asie : *Les* EUSOMES *sont aptères.* (Chevrolat.) ‖ On dit aussi EUSOMATE.

**EUSOMPHALIEN** adj. (eu-zon-fa-li-ain — du gr. *eu*, bien; *omphalos*, nombril). Tératol. Se dit de monstres doubles, formés par la réunion de deux sujets à peu près complets, pouvant accomplir, indépendamment l'un de l'autre, la presque totalité des fonctions vitales, et dont chacun a son ombilic, et aussi, par conséquent, durant la période fœtale, son cordon ombilical distinct.

**EUSPHÉRION** s. m. (eu-sfé-ri-on — du gr. *eu*, bien; *sphairion*, petite sphère). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, tribu des lamies.

**EUSPIRE** s. f. (eu-spi-re — du gr. *eu*, bien; *spiros*, spire). Bot. Syn. de VOLUBILAIRE, genre d'algues.

**EUSPIZE** s. f. (eu-spi-ze — du gr. *eu*, bien; *spiza*, fauvette). Ornith. Genre de passereaux formé aux dépens des bruants, et ayant pour type le bruant à tête noire.

**EUSPONGE** s. m. (eu-spon-je — du gr. *eu*, bien; *spongos*, éponge). Entom. Genre d'insectes hyménoptères porte-aiguillon, de la famille des crabroniens, dont l'espèce type habite l'Europe.

**EUSTACE** (saint), abbé de Luxeuil. V. EUSTASE.

**EUSTACHE** s. m. (eu-sta-che — v. l'étym. à la partie encycl.). Petit couteau grossier, à manche de bois, dont la lame n'est pas assujettie par un ressort.

— **Encycl.** Ce petit couteau très-populaire était déjà l'objet d'un grand commerce sous Louis XIV; il ne s'appelait pas encore ainsi, car il doit son nom à celui qui le perfectionna dans la suite. Ce fut un coutelier nommé Eustache Dubois. En 1782, nous voyons citer « un couteau connu sous le nom d'*Eustache Dubois*, » qu'un guichetier de l'Abbaye avait prêté au jeune Wurmser, un de ses prisonniers, qui trouva moyen de s'en faire un poignard pour se tuer. On sait que, lorsque Fox vint en France en l'an IX, après la paix d'Amiens, il répondit à ceux qui lui demandaient ce qu'il admirait le plus de notre industrie : « Ce que je trouve le plus curieux, le voici, » et il montrait un *eustache*, qui pourtant alors avait doublé de prix : il valait deux sous. En 1834, il était revenu à son ancien prix, et ne coûtait plus au fabricant que *trois centimes deux tiers* tout livré. « Le manche est en bois; il arrive tout fait de Saint-Claude, dans le Jura; il coûte 1 franc la grosse de douze douzaines. La lame est en acier de Rives, choisi pour cet emploi; elle est successivement étirée, forgée, percée, coupée, marquée, dressée, trempée, réchauffée, replanie, puis réguisée, c'est-à-dire abourrée, affilée, rognée, polie et enfin ajustée, clouée et rivée. Il y a seize opérations, sans compter celles qui sont relatives au manche et à l'emballage de l'*eustache*, qui est successivement empaqueté, ficelé, étiqueté et emballé. » (Charles Dupin, *Rapport du jury central sur l'Exposition de* 1834.)

**EUSTACHE (SAINT-)**, île de l'océan Atlantique, l'une des Antilles, dans les Antilles hollandaises, à 24 kilom. S.-E. de celle de Saba et à 14 kilom. de celle de Saint-Christophe; par 17° 30′ de lat. N. et 65° 20′ de long. O.; environ 7 kilom. sur 5 et 13,700 hab. Le climat est sain; le sol, fertile, bien cultivé, mais malheureusement exposé aux ravages des ouragans et des tremblements de terre, produit du tabac, du sucre, du café, du coton, de l'indigo. Commerce de contrebande assez étendu.

Les Espagnols prirent possession de l'île Saint-Eustache en 1635; ils en furent dépossédés plusieurs fois par les Anglais et les Français, mais les traités de 1814 leur en assurèrent la possession définitive. ‖ Saint-Eustache, la capitale de l'île, qui se partage en haute et basse ville, est située au fond d'une baie, sur la côte S.-O. Elle est de construction irrégulière et ne se compose que de boutiques et de magasins, au centre desquels s'élève le fort. La rade est ouverte et sans abri, mais offre des ancrages excellents contre certains vents.

**EUSTACHE ou EUSTATHE** (saint), martyr, mis à mort, à ce qu'on croit, sous l'empereur Adrien, au commencement du IVe siècle, avec sa femme Tatiane et ses deux enfants. Sa vie est complétement ignorée, les légendes qu'on a écrites sur lui n'étant nullement acceptables. Son corps, ou au moins une partie de son corps fut envoyée de Rome à Saint-Denis au XIIe siècle. Cent ans plus tard, on lui consacra à Paris l'église qui porte encore son nom (v. ci-après). L'Eglise honore ce saint le 20 septembre. Combefis a publié en grec les actes, regardés comme apocryphes, du martyre de saint Eustache (Paris, 1660). Le savant Adrien de Valois n'hésite point à dire que la vie de ce saint est un tissu de fables entassées les unes sur les autres, et il s'étonne que ce qu'il appelle la plus grosse paroisse de Paris « ait quitté le nom d'une des plus célèbres et illustres martyres que nous ayons (sainte Agnès) pour prendre celui d'un saint inconnu et fort suspect. »

**Eustache** (SAINT), célèbre estampe d'Albert Dürer. Saint Eustache, qu'une légende nous fait connaître comme un grand chasseur, est représenté à genoux, de profil, les mains jointes, en extase devant un cerf qui porte un crucifix entre ses bois; près de lui, on voit son cheval attaché à un arbre et, sur le devant de la composition, cinq beaux chiens de chasse. « La fervente dévotion d'Eustache, dit Waagen, la vérité des animaux, les collines lointaines couronnées d'un château et dessinées dans le plus grand détail, l'exécution magistrale de toutes les parties font de cette estampe, gravée probablement en 1504 ou 1505, une des plus importantes du maître. » C'est la plus grande pièce qu'il ait exécutée sur cuivre. Il en a été fait plusieurs copies, une, entre autres, par Jérôme Hopfer. L'estampe originale est devenue très-rare; les exemplaires qui paraissent dans les ventes publiques atteignent des prix extrêmement élevés.

**Eustache** (ÉGLISE **Saint-**). Cette église, qui dessert aujourd'hui une des paroisses les plus riches et les plus peuplées de Paris, eut pour origine une chapelle dédiée à sainte Agnès. Quelques auteurs, s'appuyant sur la découverte faite rue Coquillière, dans la seconde moitié du XVIIe siècle, d'une tête en bronze coiffée d'une tour crénelée, comme la Cybèle du paganisme, ont pensé que l'emplacement de Saint-Eustache avait été consacré au culte de cette déesse pendant la période gallo-romaine. Bien que le christianisme ait souvent élevé ses églises sur les lieux mêmes où les divinités païennes étaient adorées, cette opinion, dont Dulaure s'est fait l'écho, ne s'appuie sur aucun document sérieux. Ce qu'il y a de certain, c'est que, pour la première fois, en 1213, il est fait mention de la *chapelle neuve de Sainte-Agnès*, dans un jugement rendu sur une contestation survenue entre le desservant de cette chapelle et le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois; l'évêque de Paris et le doyen de Saint-Marcel décidèrent que le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois aurait les mêmes droits dans la chapelle Sainte-Agnès que dans son église. Dès 1223, le vocable de Saint-Eustache remplaça celui de Sainte-Agnès; Jaillot croit que ce changement eut lieu à l'occasion de quelque relique de ce saint que la chapelle obtint de l'abbaye de Saint-Denis, où son corps avait été déposé. Quoi qu'il en soit, l'existence d'un saint nommé Eustache n'a jamais été bien prouvée; les curés de Saint-Eustache eux mêmes n'étaient pas très-rassurés sur l'authenticité du patron de leur paroisse; aussi craignaient-ils les investigations de Jean de Launoy, surnommé le *Dénicheur de saints*, parce qu'il avait démontré la fausseté de plusieurs légendes. L'un des curés de Saint-Eustache, contemporain du célèbre docteur, disait : « Quand je rencontre le docteur de Launoy, je le salue jusqu'à terre et ne lui parle que le chapeau à la main, avec bien de l'humilité, tant j'ai peur qu'il ne m'ôte mon saint Eustache, qui ne tient à rien. »

De nombreux procès eurent lieu entre le curé de Saint-Eustache et le doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois; en 1254, l'évêque de Paris mit fin à ces contestations par un règlement qui fit la part du doyen de Saint-Germain tellement belle, qu'il ne restait rien au curé de Saint-Eustache sur les revenus et le casuel de son église; de là un proverbe qui avait cours au moyen âge; « Il faut être fou pour être curé de Saint-Eustache. »

L'église Saint-Eustache avait été, à diverses époques, réparée et agrandie; mais, au commencement du XVIe siècle, l'accroissement incessant des quartiers qui l'entouraient rendit indispensable sa reconstruction sur un plan plus vaste. Les travaux furent confiés à un architecte peu connu, nommé David, et le 19 août 1532, sous le règne de François Ier, la première pierre fut posée par Jean de La Barre, prévôt de Paris. En 1536, les constructions étaient déjà assez avancées pour que l'évêque de Mégare pût célébrer la bénédiction de plusieurs autels; mais l'œuvre se ralentit considérablement, et fut peut-être même complétement suspendue pendant les guerres religieuses et les discordes civiles de la fin du XVIe siècle. Le chœur ne fut commencé qu'en 1624; grâce aux libéralités du chancelier Séguier, dont on voit les armes dans plusieurs parties de l'église, et à celles du surintendant des finances Claude de Bullion, les travaux atteignirent enfin leur terme en 1642, c'est-à-dire plus d'un siècle après la pose de la première pierre. Toutefois, la façade occidentale, dont, suivant les écrivains du dernier siècle, le goût barbare choquait les yeux, ne fut jamais terminée. L'ordonnance de cette façade était pourtant en rapport avec le style du reste de l'église, et l'on n'en pourrait dire autant de la composition hybride qui l'a remplacée. En 1752, sous le prétexte que la façade principale manquait de solidité, on confia le soin de la réédifier sur de nouveaux dessins à l'architecte Mansard de Jouy. Faute d'argent, les travaux s'arrêtèrent après la construction du premier ordre d'architecture; repris en 1772, ils furent continués jusqu'en 1778, sous la direction de l'architecte Moreau. Cette façade, qu'on peut regarder comme une imitation malheureuse du grand portail de Servandoni, à Saint-Sulpice, se compose de deux ordres superposés, l'ordre dorique et l'ordre ionique, formant un porche surmonté d'une tribune ou *loggia;* l'ensemble paraît écrasé sous le poids d'un lourd fronton; une petite tour décorée de colonnes corinthiennes s'élève du côté du nord, l'autre tour est à peine indiquée.

On a reproché avec raison à l'architecture extérieure de Saint-Eustache de manquer d'unité et d'harmonie; c'est un assemblage de tous les styles et de tous les genres qui choque l'œil. On y trouve, tout à la fois, les ogives et les roses du genre gothique ou sarrasin, l'ornementation gracieuse de la Renaissance, le style de l'époque de Louis XIII, et enfin les dispositions froides et prétentieuses du genre *classique*. Mais, après avoir fait la part de la critique, il faut reconnaître que l'extérieur de Saint-Eustache offre des détails très-remarquables. Les portails du nord et du midi du transsept, ce dernier surtout, présentent des ornements d'une élégance exquise et de l'exécution la plus délicate. Les gargouilles qui se projettent autour de l'édifice sont, en général, d'une beauté remarquable. Trois rangs de balustrades, les unes pleines et les autres à jour, environnent les terrasses des chapelles, des collatéraux et du grand comble. Les voûtes, qui s'élèvent à une hauteur considérable, sont soutenues par de solides contre-forts dont les arcs-boutants se croisent les uns sur les autres, afin de présenter plus de résistance. Ces contre-forts, d'une grande hardiesse, produisent, par leur enchevêtrement, un effet étrange. Un campanile à jour s'élève du grand comble à l'intersection de la croix; il est hors de toute proportion avec les dimensions générales de l'église. Enfin, au rond-point, se trouve la chapelle de la Vierge, dont le comble élevé est surmonté d'un élégant campanile.

Saint-Eustache est, après Notre-Dame, l'église la plus vaste et la plus haute de Paris; elle a 318 pieds de longueur totale et 132 pieds de largeur dans le transsept. Les vastes proportions du vaisseau et surtout la hauteur colossale des voûtes donnent à l'intérieur de cette église un caractère imposant. Les voûtes des chapelles, des deux collatéraux et de la grande nef sont soutenues par un grand nombre de piliers engagés et par quarante-huit piliers libres, partagés dans leur hauteur en plusieurs étages de pilastres ou de colonnes de tous les ordres. Quatre rangs de fenêtres garnies de meneaux de pierre distribuent la lumière. Les sculptures les plus élégantes décorent les piliers et les voûtes; l'ornementation du chœur, surtout, est remarquable. Les clefs de voûte sont d'une grande hardiesse et d'une perfection de travail vraiment merveilleuse; on signale, entre toutes, la clef de la voûte centrale du transsept et celle du rond-point de la grande abside. Les fenêtres du chœur et de l'abside sont ornées de vitraux représentant les quatre Pères de l'Eglise latine, les douze apôtres et le patron de l'église, saint Eustache.

La chapelle terminale possède une vierge en marbre, sculptée par Pigalle, pour le dôme des Invalides. Le maître-autel de l'église est en marbre blanc; le buffet d'orgues et la chaire à prêcher, détruits par un violent incendie en 1844, ont été remplacés depuis. Voici comment l'orgue actuel de Saint-Eustache a été jugé par un homme qui s'est beaucoup occupé de ces questions spéciales, M. l'abbé Lamazou : « Cet instrument a eu, autant avant qu'après son inauguration, un retentissement que nous croyons en grande partie mérité. Son buffet, un des plus grandioses qui existent, ses grands et beaux tuyaux de montre, disposés dans de si larges et si habiles proportions, ses formes à la fois hardies et majestueuses, qui se marient si bien avec la hauteur des voûtes et le caractère imposant de la nef, le nombre et la gravité des jeux qu'il renferme, en font sans contredit un instrument de premier ordre. Il reproduit avec fidélité les riches inventions dont M. Cavaillé a doté la facture d'orgues, quoique cependant, à notre avis, que nous savons être celui des spécialités les plus compétentes en pareille matière, il n'égale pas tout à fait l'orgue de Saint-Vincent-de-Paul pour la hardiesse du mécanisme, et celui de la Madeleine pour la perfection de la partie harmonique. Somme toute, c'est un magnifique instrument, qui fait le plus grand honneur à ceux qui en ont conçu et réalisé le plan. »

Le banc d'œuvre, exécuté par Lepautre, sur les dessins de Cartaud, a coûté 20,000 livres au duc d'Orléans, alors régent du royaume; le duc paya de ce prix un tableau de saint Roch qui décorait une des chapelles de l'église.

Saint-Eustache possède plusieurs tableaux remarquables, parmi lesquels on distingue : l'*Apparition du Christ*, de Lebrun, donnée par le ministre Colbert; *Saint Louis mourant*, par Doyen; *Tobie conduit par un ange*, ouvrage attribué à Raphaël; une *Cène*, attribuée à Porbus; la *Nativité et l'adoration des bergers*, par Carle Vanloo.

Plusieurs personnages illustres ou connus à divers titres ont été inhumés à Saint-Eustache : le ministre Colbert; son fils, le marquis de Seignelay; l'amiral de Tourville; le duc de La Feuillade, qui avait fait ériger la statue de Louis XIV sur la place des Victoires; les académiciens Voiture, Vaugelas, La Mothe-le-Vayer, Furetière; peut-être le fabuliste Jean de La Fontaine; l'acteur Scaramouche; le lieutenant général François Chevert; le chancelier d'Armenonville, etc.

On lit sur le tombeau de Chevert une épitaphe composée par d'Alembert, ainsi conçue : « Ci-gît François Chevert, commandeur, grand-croix de l'ordre de Saint-Louis, chevalier de l'Aigle-Blanc de Pologne, gouverneur de Givet et de Charlemont, lieutenant général des armées du roi. Sans aïeux, sans fortune, sans appui, orphelin dès l'enfance, il entra au service dès l'âge de onze ans; il s'éleva malgré l'envie, à force de mérite, et chaque grade fut le prix d'une action d'éclat. Le seul titre de maréchal de France a manqué, non pas à sa gloire, mais à l'exemple de ceux qui le prendraient pour modèle. Il était né à Verdun-sur-Meuse le 2 février 1699; il mourut à Paris le 24 janvier 1769. » Pendant la Révolution, le tombeau de Colbert, sculpté par Coysevox et Tuby, sur les dessins de Lebrun, fut transporté au musée des Petits-Augustins. Ce monument a été réintégré à Saint-Eustache et placé dans la chapelle de la Vierge. Le grand ministre est représenté à genoux sur un sarcophage de marbre noir, au pied duquel se tiennent assises l'Abondance et la Religion.

Les annales de l'église Saint-Eustache sont riches en incidents intéressants. Sous le règne de Louis IX, les pastoureaux s'étant portés sur Paris, leur chef, qui se donnait le titre de maître de Hongrie, « se revêtit comme prêtre en l'église Saint-Eustache de Paris, et prêcha la mitre en tête, et fit eau bénite à la manière d'un évêque. » Les curés de Saint-Eustache eurent de nombreux démêlés avec les confrères de la Passion, qu'ils voulaient empêcher d'ouvrir leur théâtre pendant les heures des offices. Bonaventure Despériers raconte, à ce sujet, une curieuse anecdote. Jean de Pont-Alais, acteur, auteur et entrepreneur de mystères, dont le nom était fort populaire sous François Ier, faisait un jour battre le tambour près de l'église Saint-Eustache, pour annoncer une de ses représentations; le curé, qui était en chaire et dont le tambour couvrait la voix, sort aussitôt et court vers Pont-Alais : « Qui vous a fait si hardi de jouer du tambourin pendant que je prêche? — Qui vous a fait si hardi de prêcher tandis que je tambourine? » répliqua le comédien. Le curé, furieux, crève le tambour d'un coup de pied; Pont-Alais, de grand sang-froid, coiffe le prêtre de l'instrument éventré et, malgré sa résistance, le pousse dans l'église, à la grande joie du public.

En 1793, la déesse Raison, sous les traits d'une danseuse de l'Opéra, entra en triomphe dans Saint-Eustache; en même temps, cette église servit de réunion aux dames de la Halle, qui y tenaient leur club, et les senteurs de la marée y remplacèrent les vapeurs de l'encens. Après les journées glorieuses de juillet 1830, on déposa dans les caveaux de Saint-Eustache les cadavres d'un certain nombre de combattants, en attendant qu'il fût possible de pourvoir décemment à leur sépulture.

**EUSTACHE LE MOINE**, fameux pirate du XIIIe siècle, mort en 1217, au combat naval des Cinq-Iles. Il était d'origine flamande, suivant la chronique de Matthieu Paris, ou boulonaise, suivant une opinion plus accréditée. Lambert d'Ardres, dans son histoire des comtes de Guines, nous apprend qu'il fut sénéchal du comte de Boulogne, Renaud, et chargé par lui de rassembler des gens de guerre contre le roi Jean, pour une expédition projetée. Eustache le Moine fut le plus redoutable pirate de son temps : allié tantôt au roi Jean contre Philippe-Auguste, tantôt aux barons révoltés contre le roi Jean, à Arthur de Bretagne, au prince Louis, fils de Philippe-Auguste, nommé par les barons roi d'Angleterre après la déposition de leur souverain, tantôt guerroyant et pillant pour son propre compte. Il ravageait indifféremment les côtes anglaises ou françaises, capturait les navires, les barques, et semait l'épouvante partout. A l'exemple des hauts barons du temps, qui profitaient des dissensions et des guerres pour se tailler des fiefs à coups d'épée, Eustache le Moine, laissant de côté les domaines territoriaux, avait pris pour lui la mer, où, suivant la belle expression d'Alain Chartier, « chascun a autant de seigneurie comme il a de force. » La rapidité de ses mouvements était telle, que les populations côtières y voyaient de la magie et prétendaient qu'il parcourait la mer sur un vaisseau invsible.

Les chroniques françaises gardent un silence presque absolu sur ses exploits. Sa mort seule, dans un combat livré par une flotte française qui lui était confiée, a fait l'objet de quelques récits; mais les *Lettres closes* et les *Lettres patentes* des rois d'Angleterre, publiées dans ces derniers temps par M. Thomas Duffus-Hardy (Londres, 1833, in-f°), le mentionnent fréquemment. On voit, dans ces lettres, que le roi Jean le prit à sa solde pendant presque toute sa vie pour courir sus aux navires français. Les *Lettres closes* de 1205 à 1212 montrent, en effet, le roi Jean prenant une part des prises du pirate et la faisant réclamer; en 1214, à la suite de quelque trahison, il fut capturé par Philippe d'Aubigny, pour le roi Jean, et gardé prisonnier à Porchester. En 1216, le roi d'Angleterre lui confisqua un domaine à Swaffham. Dans les *Lettres patentes*, son nom figure aussi quelquefois; le roi d'Angleterre lui fit expédier à diverses reprises, par sa chancellerie, des sauf-conduits; enfin sa fille et un de ses hommes sont nommés parmi les otages donnés au roi Jean par ses barons révoltés.

Le seul combat naval historique auquel il ait pris part est celui des Cinq-Iles (24 août 1217). Parvenu à s'échapper des prisons de Jean sans Terre, il offrit ses services à Philippe-Auguste, dont le fils, le prince Louis (plus tard, Louis VIII le Gros), avait accepté des barons anglais révoltés la couronne d'Angleterre. Eustache le Moine fut chargé de réunir une flotte nombreuse, qui devait porter secours au prince Louis, bientôt abandonné par les barons. L'expédition eut une mauvaise issue : la flotte française, assaillie par les Anglais aux approches des côtes de Sandwich, fut dispersée après un combat de quelques heures; la plupart des navires d'Eustache le Moine furent coulés à fond par les éperons des vaisseaux anglais. Quant au chef lui-même, le vaisseau qu'il montait fut capturé; Eustache, reconnu par les Anglais, quoiqu'il se fût noirci la figure et se tînt caché dans la cale, fut lié de cordes et amené à l'un des fils du roi Jean, Richard, qui, d'un coup d'épée, lui trancha la tête. D'après le moine de Saint-Alban, qui a longuement raconté ce fait, Eustache aurait offert à Richard, pour sa rançon, une somme d'argent considérable et juré de nouveau foi et hommage au roi d'Angleterre; mais Richard lui cria : « Jamais, traître pervers, tu ne séduiras qui que ce soit par tes promesses mensongères. » En prononçant ces mots, il le tua.

En dehors des fragments de chroniques et des documents de la chancellerie anglaise, on trouve sur Eustache le Moine de curieux renseignements dans un poëme du XIIIe siècle, le *Roman de Wistace le Moine*, un des plus singuliers monuments de la langue française, et que M. Francisque Michel, qui l'a publié (Paris, 1834, in-8°), conjecture être du fameux Adenès ou Adam, le roi des trouvères de son temps, comme en témoigne son surnom, Adam le Roi. Ce poëme, qui a un peu plus de deux mille trois cents vers, est un chef-d'œuvre d'imagination plaisante, en même temps que de style enjoué et naïf. La légende fantastique d'Eustache, aussi grand nécromant que grand voleur, y est racontée avec art; la magie y tient beaucoup de place. Le héros, qui a été élevé à Tolède, ville célèbre dans les épopées et romans du moyen âge par ses nécromants, puis moine à Saint-Saumer, près de Boulogne, devient voleur de grand chemin, puis pirate, et, en fait de magie noire et de tours pendables, en remontrerait aux plus fameux. Ses aventures forment une série de contes qui ne dépareraient pas nos plus jolis fabliaux; les *Repues franches* de Villon et certains contes de Despériers peuvent seuls donner une idée de ce genre de composition. Mais, à part quelques renseignements que l'on peut croire exacts, l'historien ne doit chercher dans ce poëme aucune donnée sérieuse sur le héros.

**EUSTACHE** (maître), poëte français du XIIe siècle. V. WACE.

**EUSTACHE DESCHAMPS**, dit **Morel**, poëte français. V. DESCHAMPS.

**EUSTACHE DE SAINT-PIERRE**, bourgeois de Calais, connu pour son dévouement lors du siége de Calais par Edouard III (1347). Suivant le récit de Froissart, le seul accepté par la tradition et les poëtes, lorsque Edouard eut exigé, pour prix de sa clémence envers les habitants de Calais, que six notables de cette ville vinssent pieds nus, en chemise et la corde au cou, se mettre à sa discrétion, pendant que la ville était en larmes, le plus riche bourgeois de Calais, Eustache de Saint-Pierre, déclara qu'il se dévouait le premier pour le salut commun. Jean d'Aire, autre notable, dit « qu'il feroit compagnie à son compère sire Eustache. » Entraînés par l'exemple, les deux frères Wissant, ainsi que deux autres citoyens dont le chroniqueur ne donne pas les noms, se joignirent aux premiers. Le peuple consterné les suivit jusqu'à la porte de la ville, en répandant des larmes d'admiration et de pitié. Les six victimes arrivèrent en présence du roi d'Angleterre et se jetèrent à ses pieds en lui remettant les clefs de la ville. Edouard fut impitoyable : ni le spectacle de ce dévouement patriotique, ni les prières et les larmes de ses barons ne purent le toucher; c'est en vain que Mauni ose lui représenter qu'il va souiller sa gloire; farouche et menaçant, il ne répond qu'en ordonnant qu'on apporte le *coupe-teste*. Ce fut alors que la reine, qui était enceinte, se précipita toute baignée de larmes à ses genoux et le conjura, pour l'amour d'elle et « du filz de saincte Marie, d'avoir de ces six hommes mercy. » Vaincu, à la fin, par les supplications de son épouse, il consentit à faire grâce aux six bourgeois. Ainsi parle la légende par la bouche du chroniqueur. Mais Froissart est le seul qui raconte ce fait; aucun des historiens contemporains n'en fait mention, ni la chronique de Saint-Denys, ni Avesbury, ni Villani. La critique moderne a démontré qu'il était dénué de preuves et que les choses s'étaient passées d'une manière toute différente. Le savant Bréquigny (*Mém. de l'Acad. des inscript.*, t. 37) a éclairci ce fait historique, sur lequel Hume et Voltaire avaient déjà jeté quelques doutes. Il paraît qu'Eustache de Saint-Pierre entretenait, sur la fin du siége, des intelligences avec l'ennemi, et qu'il détermina les habitants à capituler. Il vint ensuite au camp d'Edouard avec le gouverneur et les principaux de la ville; le roi retint quelques prisonniers, mais, loin de vouloir les faire mettre à mort, il ne les envoya en Angleterre que comblés de présents. Quant à la reine, Philippine de Hainaut, au lieu de jouer le rôle touchant que lui donne Froissart, on la voit obtenir à son profit la confiscation des biens de Jean d'Aire, un de ceux à qui l'on veut qu'elle ait sauvé la vie. Ce qui n'est pas moins établi, c'est qu'Eustache devint le fidèle sujet des Anglais, et qu'il fut chargé de maintenir le bon ordre dans la ville et de veiller à la sûreté de la place, lorsque le vainqueur eut chassé tous les habitants qui lui refusaient le serment de fidélité. Edouard le combla de bienfaits, lui donna des maisons, des terres, des pensions considérables, et laissa un monument de sa confiance envers lui dans des lettres qui nous sont parvenues. « Eustache de Saint-Pierre, dans la suite, dit l'*Art de vérifier les dates*, devint l'homme de confiance et le pensionnaire d'Edouard. » Les biens qu'il avait à Calais furent confisqués après sa mort, parce que ses héritiers étaient restés fidèles à la France. « Edouard, en les privant de ces biens, fit plus pour eux que s'il les eût comblés : il rendit à leur nom tout l'éclat que ces mêmes dons, acceptés par Eustache, avaient pu ternir. » (Bréquigny.)

**EUSTACHI** (Barthélemy), médecin italien, né à San-Severino, dans la marche d'Ancône, mort en 1574. Il devint médecin des cardinaux Charles Borromée et Jules de La Rovère, puis archiâtre et professeur au collége de la Sapience, à Rome. Malgré ces emplois, il vécut dans la situation la plus précaire. Eustachi fut un ardent défenseur des doctrines de Galien contre Vésale, qui les attaquait, et il apporta dans sa polémique avec cet illustre savant une âcreté extraordinaire. Il fut, avec Vésale et Fallope, un des trois grands fondateurs de l'anatomie moderne. On a de lui : *Erotiani, græci scriptoris vetustissimi, vocum quæ apud Hippocratem sunt collectio, cum annotationibus* (1566); *De multitudine seu de plethora* (Leyde, 1746), et un important recueil, *Opuscula anatomica*, contenant les traités *De renum structura*, *De auditus organo*, *Ossium examen*, *De motu capitis*, *De vena azygos*, *De dentibus* (Venise, 1564, in-4°). La plupart de ces traités sont extrêmement remarquables, tant au point de vue des découvertes qu'Eustachi y a consignées, qu'au point de vue de la méthode éminemment rationnelle. L'exécution même des gravures est fort belle pour l'époque. Eustachi avait aussi préparé de belles planches, destinées à un grand ouvrage d'anatomie générale qu'il ne put terminer. Ces planches, longtemps perdues, ont été découvertes et publiées en 1714. La science d'Eustachi était si grande et si réelle, que les grands anatomistes modernes n'ont pu faire oublier ses découvertes. Il a laissé son nom à la *trompe d'Eustache* et à la *valvule d'Eustache*.

**EUSTACHYDE** s. f. (eu-sta-ki-de — du gr. *eu*, bien; *stachus*, épi). Bot. Genre de plantes, de la famille des graminées, tribu des chloridées, comprenant plusieurs espèces, qui habitent l'Amérique centrale et le Cap de Bonne-Espérance.

**EUSTACHYE** s. f. (eu-sta-kî — du gr. *eu*, bien; *stachus*, épi). Bot. Syn. de PÉDÉROTE.

**EUSTALE** s. m. (eu-sta-le — du gr. *eustalês*, bien vêtu). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des charançons, comprenant plus de vingt espèces, toutes américaines, et la plupart d'un vert ou d'un bleu tendre, avec des reflets dorés.

**EUSTASE, EUSTAISE ou EUSTACE** (saint), abbé de Luxeuil, né en Bourgogne vers 560, mort en 625. Il entra dans le monastère de Luxeuil, que gouvernait alors saint Colomban, et y fut chargé de la direction des études. Doué d'une vraie passion pour les lettres, il employa utilement les moines à copier les livres de l'antiquité, et nous a peut-être ainsi conservé plus d'un chef-d'œuvre qui aurait péri sans lui. Lorsque, en 610, saint Colomban, poursuivi par la haine de Brunehaut, dut se réfugier en Italie, ce fut Eustase qui fut élu pour lui succéder. Le nouvel abbé gagna la confiance de Clotaire II, qui l'envoya en Italie pour en ramener Colomban, puis il entreprit de convertir les Varasques des bords du Doubs (616-617) et les Bavarois. Ce saint personnage se partagea entre les prédications au dehors et les soins intérieurs de sa communauté, qui, plus d'une fois, fut divisée par les excitations de moines turbulents. Beaucoup de manuscrits copiés par les soins d'Eustase furent expédiés, en 1793, à l'armée du Rhin, et servirent à faire des cartouches. Saint Eustase est honoré par l'Eglise le 29 mars.

**EUSTATHE** s. m. (eu-sta-te — du gr. *eustathês*, ferme, solide). Entom. Genre d'insectes coléoptères tétramères, de la famille des longicornes, tribu des lamies, dont l'espèce type habite Manille.

— Bot. Genre d'arbres, rapporté avec doute à la famille des sapindacées, et dont l'espèce unique croît en Cochinchine.

**EUSTATHE**, célèbre hérésiarque, qui vivait au IVe siècle. D'abord moine, suivant quelques auteurs, puis évêque de Sébaste, déposé dans plusieurs conciles, réintégré dans ses fonctions, puis condamné de nouveau, il joua un rôle important dans les grandes controverses ecclésiastiques agitées du temps de Constantin. Baronius soupçonne qu'il a été confondu par les historiens avec un autre Eustathe, son contemporain, ou peut-être avec Eutacte, moine arménien dont il est question dans Epiphane. C'est sans doute grâce à cette confusion qu'on a fait de lui un des premiers fondateurs des ordres monastiques en Orient. Quoi qu'il en soit, cet Eustathe, moine, fut solennellement condamné au concile de Gangra (Paphlagonie), en 325, comme coupable d'une hérésie qui se rapprochait de celle des ébionites et des marcionites; Eustathe, fidèle aux premiers enseignements du christianisme, prêchait la pauvreté, le détachement des choses terrestres, l'abstinence; il condamnait le mariage, les repas où l'on se gorge de viandes, les agapes chrétiennes; il absolvait l'esclave qui quittait ses fers et la femme qui abandonnait son mari pour servir le Christ. Les vingt canons du concile de Gangra anathématisèrent cette doctrine.

Est-ce le même Eustathe qui parvint au siége épiscopal de Sébaste et fut déposé au synode de Mélyta? Il est permis d'en douter. C'est comme semi-arien qu'il est en butte aux censures des évêques, et, dans les plaidoyers dirigés contre lui, nulle part on ne rappelle les canons du concile de Gangra.

Eustathe, évêque de Sébaste, paraît avoir essayé de jouer, entre la doctrine arienne et le catholicisme officiel, un rôle de conciliation. Nul échec ne le rebute, nulle condamnation n'affaiblit son ardeur; il figure dans tous les conciles, si nombreux à cette époque, de 347 à 370, va à Constantinople, va à Rome, obtient des audiences de l'empereur, des papes, si l'on peut déjà donner ce nom aux évêques de Rome, et succombe à la tâche.

Le premier concile où il figure est le concile de Sardique (347); il y est déposé, comme s'éloignant du texte admis, pour le *Credo*, par les Pères du concile de Nicée, texte auquel il avait, dit-on, souscrit tout d'abord. C'est la fameuse querelle de la consubstantialité du Père et du Fils, *homousios* ou *homoiousios*, querelle qui, suivant l'expression de Boileau, fit périr tant de gens « martyrs d'une diphthongue. » C'est cette question qui fut agitée aux conciles d'Ancyre (358), de Séleucie (359), de Lampsaque (364), de Sicile et de Tyane (365). L'évêque de Sébaste comparut successivement dans tous, se refusant à admettre la consubstantialité du Fils, tout en admettant que la nature du Christ est divine. L'hérésie de l'évêque de Sébaste, hérésie commune à tous ceux qu'on appelle les semi-ariens, ne repose que sur ce quiproquo : le Père est divin, le Fils est également divin, mais le Fils n'est pas de la même *substance* que le Père. Au concile d'Ancyre, Basile, évêque de cette ville, Eleusius, évêque de Cyzique, Sylvain de Tarse, Georges de Laodicée, Macédonius de Constantinople, déclarèrent adhérer à cette doctrine et subirent la même condamnation.

Au retour du concile de Séleucie, Eustathe fut appelé à témoigner devant l'empereur Constance contre l'évêque arien Eudoxe. Quoique sa doctrine s'éloignât de l'arianisme sur certains points, elle n'en fut pas moins condamnée, comme s'en rapprochant sur certains autres. Ses ennemis ne se contentèrent pas de le poursuivre en matière de foi, ils l'accusèrent d'avoir encouru précédemment les censures ecclésiastiques pour ses mœurs et la mauvaise gestion de ses affaires. Les accusations ont été conservées dans les documents ecclésiastiques concernant les conciles, mais ses réponses n'y figurent pas. Eustathe résolut d'en appeler à l'évêque de Rome, Libérius, et, refaisant l'œuvre des Pères de Nicée, proposa un nouveau *Credo*, destiné à mettre tout le monde d'accord. La doctrine ecclésiastique était encore si confuse à cette époque que Libérius ne vit aucun inconvénient à accepter comme orthodoxe le nouveau *Credo* des semi-ariens; en n'y appliquant pas la subtilité des théologiens d'alors, il est, en effet, impossible de lui trouver une sensible différence avec l'acte de foi catholique. Libérius donna à Eustathe des lettres pour les Pères du concile de Tyane, alors ouvert, et par lesquelles il le réintégrait sur son siége épiscopal de Sébaste (365). Les évêques l'y rétablirent en effet; mais alors il réclama le bénéfice de l'acte de foi rédigé par lui et accepté par Libérius. Tout était donc à recommencer, les évêques orthodoxes, saint Basile à leur tête, ne voulant faire aucune concession à cet égard. Eustathe fut de nouveau séparé, comme hérétique, de la communion de l'Eglise. Le dernier document qui le concerne est une lettre de saint Basile (371), où son ennemi anathématise encore une fois ses doctrines.

Les théologiens invoquent le témoignage d'Eustathe s'en référant à Libérius, évêque de Rome, comme une preuve de la suprématie de cet évêché sur tous les autres, contre les historiens qui refusent à la papauté une si ancienne origine.

**EUSTATHE** (saint), prélat grec, né à Side, en Pamphilie, au IVe siècle. Il fut placé sur le siége de Bérée (Syrie), et transféré ensuite à Antioche par le concile de Nicée. Les ariens, dont il était l'ardent adversaire, le firent déposer vers 329 et exiler à Trajanopolis, en Thrace, en excitant une femme à déclarer qu'il était le père d'un enfant qu'elle avait eu. Cette femme se rétracta plus tard, mais après la mort d'Eustathe. Il nous reste de ce saint évêque un *Traité sur la pythonisse* (Lyon, 1629, in-4°), dirigé contre Origène, et des fragments d'homélies et d'épîtres, recueillis dans la *Bibliothèque grecque* de Fabricius. Ses autres ouvrages sont perdus. On lui a attribué, sans beaucoup de fondement, un *Commentaire sur l'œuvre des six jours*, publié avec une traduction latine par Allatius (Lyon, 1629, in-4°).

**EUSTATHE DE CAPPADOCE**, philosophe platonicien, qui vivait au IVe siècle de notre ère. Il suivit les leçons de Jamblique, puis d'Adésius, à qui il succéda comme chef de l'école philosophique de Cappadoce. C'était un homme d'une grande éloquence, que Constantin envoya comme ambassadeur auprès du roi de Perse Sapor. Ce prince fut tellement charmé du discours du philosophe qu'il le retint auprès de lui et parvint à le fixer à sa cour. Eustathe croyait à la démonologie et à la théurgie, et trouva des adeptes à ses croyances dans sa femme Sosipatra et dans son fils Antonin.

**EUSTATHE** (Romain), jurisconsulte byzantin, qui vivait à la fin du Xe et au commencement du XIe siècle. Il remplit les fonctions de juge criminel sous les empereurs Romain le Jeune, Nicéphore Phocas, puis devint questeur et *magister officiorum* (975-1025). Il nous reste, des soixante-quinze ouvrages qu'il a composés, une *Dissertation sur les mariages entre deux cousins et deux cousines*, écrite en 1025, publiée dans le recueil de Leunclavius, et de nombreux fragments, qui ne manquent pas d'intérêt au point de vue de l'histoire du droit.

**EUSTATHE**, évêque, grammairien et rhéteur grec, mort en 1198. D'abord moine de Saint-Florus, maître des requêtes, maître des lecteurs ecclésiastiques et diacre à Constantinople, il fut ensuite élu évêque de Myra, puis devint archevêque de Thessalonique, où il termina sa vie. Ce prélat, qui possédait une grande érudition, nous a laissé des commentaires sur les poëtes grecs, des traités théologiques, des homélies, des lettres, etc. Son *Commentaire sur l'*Iliade *et l'*Odyssée est d'autant plus précieux qu'il résume des travaux antérieurs aujourd'hui entièrement perdus. C'est là sans doute un ouvrage imparfait au point de vue de la méthode, du goût et de la critique; mais c'est aussi une compilation des plus riches et l'œuvre d'un helléniste des plus distingués. Tel qu'il est, il est indispensable à toute personne qui veut étudier sérieusement la littérature grecque. Ce précieux ouvrage a été imprimé pour la première fois à Rome (1542-1550, 4 vol. in-fol.). Parmi ses autres écrits, nous mentionnerons : *Commentaire sur Denys Périégète* (Paris, 1547, in-4°); *Commentaire sur Pindare*, dont il ne reste que l'introduction, publiée dans *Eustathii Thessalonicensis opera* (Francfort, 1832, in-4°); un intéressant récit de la prise de Thessalonique par les Normands, en 1185, etc.

**EUSTATHIEN, IENNE** s. (eu-sta-ti-ain, iène). Nom donné aux partisans d'Eustathe, évêque d'Antioche, qui fut déposé par les ariens au IVe siècle. ‖ Membre d'une secte